

## **Approche de la trêve hivernale : hausse du cours des expulsions !**

Comme d'habitude, juste avant la trêve hivernale, la préfecture et les proprios expulsent à tour de bras ! La maison du 72 avenue Léon Blum est occupée depuis l'automne 2015. Elle est propriété de la mairie de Grenoble, gérée par le CCAS via la MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale ayant pour objectif l'accompagnement de personnes précaires dans l'accès aux droits, à l'hygiène, à la santé, à la scolarisation etc. et d'œuvrer à la réduction de l'habitat précaire en favorisant les parcours individualisés d'insertion des ménages.)

Cette maison vide avait été oubliée des services de la Mairie. « Vous avez bien fait de l'occuper. On avait oublié qu'on l'avait ! » dixit Alain Denoyelle, élu à l'Action sociale. Ceci est à l'image de la politique de la mairie verte de Grenoble, qui comme les roses, les bleues ou les rouges œuvreront toujours en faveur de la spéculation immobilière, de l'embourgeoisement des quartiers populaires et du harcèlement des personnes les plus pauvres.

### **-« Vrais pauvres » contre « squatteuses professionnelles »**

Au 72 avenue Léon Blum, l'élu à l'Action sociale, Alain Denoyelle, n'a pas hésité à jouer la carte de la culpabilisation. Selon lui, en restant dans cette maison, nous empêchons des « vraies » familles pauvres d'avoir accès à un logement. Vieille rengaine usée jusqu'à la moelle. Si les pauvres vivent à la rue à Grenoble c'est à cause des squatteuses /squatteurs qui occupent un bâtiment parmi les milliers qui sont vides dans la ville. Qu'est-ce donc cette stratégie, si ce n'est le bon vieux « diviser pour mieux régner »? Pratique dont raffole la mairie de Grenoble : chasse aux pauvres dans les campements (Esmonin, Valmy, Flaubert), expulsions de squats (rue d'Alembert, rue des Alliées avec des arguments humanitaires), turn-over des places dans les différents foyers, hôtels et centres d'hébergement (on met à la porte des personnes pour pouvoir en loger d'autres à situations similaires comme pour les anciens habitants du squat du Village Olympique).

Dans notre cas, ce sont 20 personnes qui vont être mises à la rue pour pouvoir « mettre en place le dispositif MOUS ». Dispositif qui rappelons-le, est obscur et difficile d'accès. De plus, la MOUS possède d'autres maisons actuellement vides et murées qu'elle laisse à l'abandon.

Comme dit dans "Gren de Projet" (projet participatif de la ville de Grenoble), la ville possède nombre de bâtiments vides inutilisés. Pourquoi dans ce cas est-il nécessaire d'expulser des gens pour en mettre d'autres à la place alors que la ville pourrait utiliser un de ses nombreux bâtiments vides ?

### **-Grenoble ou Comment passer maître dans l'art du double discours**

Le fossé entre le discours de Piolle et la réalité semble s'approfondir de jour en jour. Il annonce dans son discours électoral une préoccupation importante pour le droit au logement : « lutte contre les logements vides et les mètres carrés inoccupés » et « logement pour tous ». Il va jusqu'à promouvoir un projet d'équipe juridique mobile pour aider les personnes "à faire valoir jusqu'au bout leurs droits au logement et à l'hébergement".

Encore une belle preuve d'hypocrisie et de maîtrise du double discours (En même temps, pour être politicien-ne, c'est un minimum) de la part de la mairie qui s'active pour l'expulsion **illégal** du 72 avenue Léon Blum. Car après de nombreux rebondissements juridiques, il s'avère que les personnes habitant actuellement cette maison ne sont pas concernées par le commandement de quitter les lieux. La mairie et son huissier Maître N'kaoua ont décidé de passer outre cette information.

La mairie de Grenoble se targue de mettre en place des conventionnements et des dispositifs d'hébergement. Parmi les centaines de personnes expulsées et réexpulsées par la mairie et autres pouvoirs publics, une très petite minorité ont accès à ces dispositifs. En bonne gestionnaire de la misère, elle participe au harcèlement quotidien des gens qui vivent en squat et en campement et se donne bonne figure en distribuant au compte-gouttes des hébergements au fonctionnement plus que critiquable (contrôle social, interdiction de visites, problèmes de salubrité, attente pour des conventionnements qui ne viennent jamais, places qui restent vides...).

Elle n'hésite pas non plus à proposer des conventionnements à certain-e-s et à expulser d'autres voire à faire des procès dans le dos (rue Jay). Car quelle aubaine pour la mairie de Grenoble que d'avoir quelques squats choisis permettant d'entretenir sa vitrine sociale et culturelle de "ville solidaire, humaine et pour tous" !

En revanche, les indésirables restent indésirables, on ne va tout de même pas les laisser s'installer !

### **-On emmerde la propriété privée**

La propriété privée tout comme les choix d'urbanisme participent entre autre à une politique de contrôle social et de spéculation immobilière. Alors chaque fois que nous nous autonomiserons, chaque fois que nous construiront autre chose que ce qu'ils nous proposent, ils nous réprimeront car sinon ce serait laisser un grain de sable dans l'engrenage d'un système bien rodé.

**Nous ne nous laisserons pas prendre au jeu de la division.**

**Nous restons solidaires des autres personnes en galères!**

**Nous ne sommes pas déclinables en bons et mauvais squatteurs, et nous continuerons chacun-e pour nos raisons mais solidairement de squatter cette ville !**

**Nous demandons l'arrêt de toutes les expulsions quelles qu'elles soient !**

**Squatte ta ville !**

**Solidarité et Résistance !**